



francetélévisions, la CGT vous informe :

DECLARATION LIMINAIRE DE L'IC-CHSCT " DEMATERIALISATION RH "

“ Une nouvelle fois nous sommes réunis pour une consultation de l'IC-CHSCT qui va impacter le secteur administratif de France Télévisions.

Cette fois, c'est de la dématérialisation des contrats de travail dont il s'agit. Après Mon Kiosque, après la restructuration du réseau France 3, après le logiciel Concur de traitement des frais de mission, après le logiciel Planif, après la dématérialisation des factures fournisseurs, c'est encore une fois de l'activité qui va disparaître pour les administratives de l'entreprise.

L'évolution des technologies et des logiciels de gestion fait qu'aujourd'hui plus que jamais une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences spécifique aux administratives est indispensable, car les conséquences sur les conditions de travail dans le secteur vont être importantes.

Pourtant le document remis par la direction est bâclé, incomplet, incohérent.

On y apprend que sur les 97 429 contrats émis chaque année à FTV, plus de 38 000 sont faits par les régions de France 3. Pourtant la direction n'a pas jugé bon de réaliser une étude d'impact sur les régions, alors qu'elle en fait une sur Malakoff qui ne compte que 2 814 contrats annuels ! Où est la logique de ces études ?

La direction estime-t-elle sérieusement que c'est le volume de contrats qui détermine l'intérêt à agir ? Toutes les secrétaires des Unités d'Organisation de l'Activité vont être impactées par cette dématérialisation des contrats, et c'est même peut-être en région que ce changement va être le plus durement vécu, par la perte des contacts humains qu'elle engendre, et la difficulté d'homogénéiser les process.

Concernant les outre mer, la direction s'intéresse au bassin Atlantique mais pas à celui des Caraïbes, et met les antennes de l'Océan Indien, pourtant des départements, sur le même plan juridique que celles du Pacifique avec ses contraintes du Code du Travail locales...

Les documents ne présentent aucun état des lieux exhaustif de l'existant ni des multiplicités des situations de travail : nous voilà revenus au siècle dernier quand on estimait qu'après avoir entendu 30 salariés, on pouvait décider du sort de milliers d'autres, car selon les 30 premiers, sans doute savamment sélectionnés, les impacts allaient être minimes...

Oui, nous voilà revenus à la préhistoire de la prise en compte des réalités de notre entreprise, alors même qu'un accord sur la Qualité de la Vie au Travail vient d'être signé et devait placer la QVT au cœur de tous les projets de transformation.

Où est la qualité de la vie au travail dans ce nouveau projet qui nous est présenté aujourd'hui ? Comment va-t-on préserver la qualité du lien social et la richesse de la relation humaine qui était au cœur de nos secrétariats ? Le plan d'accompagnement présenté n'y fait jamais référence...

Où est la GPEC promise ? Les retours des entretiens individuels et professionnels réalisés avec les administratives dans les régions à l'occasion du déploiement de Concur sont calamiteux.

Les élus de l'IC-CHSCT exigent une réelle prise en compte du devenir des administratives à France Télévisions.”

Paris, le 9 janvier 2018